



Choix du traitement: que dois-je savoir?

Après un diagnostic de cancer, votre médecin vous soumettra une ou plusieurs possibilités de traitement. Que devez-vous savoir pour pouvoir prendre la bonne décision?

Tout traitement ne peut avoir lieu qu'avec le consentement explicite et informé du patient¹. Pour être en mesure de prendre une décision, vous devez comprendre quelles possibilités s'offrent à vous et quels sont les effets et effets secondaires d'une thérapie. Le traitement d'un cancer fait l'objet d'une planification et d'une surveillance multidisciplinaires. Ainsi, dans le cadre de ce que l'on nomme un tumorboard, plusieurs spécialistes évaluent la situation pour pouvoir vous recommander le traitement optimal. Attention: vous pouvez à tout moment poser des questions, remettre en cause une décision antérieure ou demander une période de réflexion. Il est décisif que vous n'acceptiez une mesure qu'une fois en possession de toutes les informations correspondantes. En général, un diagnostic de cancer ne représente pas une urgence!

Quelles informations sont importantes?

De manière idéale, les conseils et la planification du traitement ont lieu auprès d'un centre d'oncologie reconnu². Si des doutes subsistent, il peut être judicieux de demander une seconde opinion. Vous trouverez en page 2 une liste de contrôle comprenant des questions sur les diverses possibilités de thérapie que vous pourrez poser à votre médecin. Nous vous recommandons également de vous adresser à votre assurance maladie ou à l'équipe soignante pour clarifier la prise en charge des coûts.

Efficacité du traitement

Sur quoi reposent les connaissances concernant l'efficacité des traitements?

Les sources les plus fiables sur l'efficacité et l'utilité sont les grandes études cliniques ayant systématiquement examiné l'influence d'un traitement (voir aussi la brochure du SAKK Thérapie anticancéreuse dans le cadre d'une étude clinique).

Mesure de l'efficacité

L'évaluation des résultats dépend de l'objectif du traitement. Par exemple, si on vise la guérison (objectif curatif), les facteurs suivants sont pris en compte:

- Sur cent patients, combien n'ont pas subi de récurrence après deux, cinq, dix ans ou plus?
- Sur cent patients, combien ont eu une rechute après un certain temps, sur le site d'origine (récurrence locale) ou ailleurs (métastases)?

On parle de situation palliative lorsque l'avancement de la maladie ne permet pas d'espérer une guérison complète. Les critères essentiels sont alors:

- Pendant combien de temps les cellules cancéreuses restent-elles sous contrôle et ne se multiplient-elles pas?
- Sur cent patients, combien sont encore en vie après un, deux ou cinq ans?

La réaction à la thérapie fait elle aussi l'objet d'une évaluation: assiste-t-on à une rémission totale ou partielle de la tumeur (abréviations: CR, PR)? Ou celle-ci cesse-t-elle de progresser pour une durée prolongée? Le taux de réponse s'exprime en pour-cent de tous les patients traités. Attention: même si la thérapie permet d'abord de faire reculer la maladie et que la progression ralentit, cela ne signifie pas forcément la survie à plus long terme. Lorsqu'une guérison durable n'est pas possible, la priorité est donnée au maintien de la qualité de vie en évitant les symptômes et complications. Il est important de tenir compte de cet aspect lors de thérapies avec des effets secondaires lourds.

¹ Dans un souci d'égalité entre les sexes, les fiches d'information alternent la forme féminine et la forme masculine. Néanmoins, celles-ci englobent toujours les deux sexes.

² www.krebsliga.ch/q-label; www.oncomap.de (mot-clé « Schweiz »)

Qu'en est-il de la certitude ?

Le succès d'un traitement n'est jamais garanti. Tous les chiffres y relatifs sont des probabilités et des valeurs moyennes. Ils seront d'autant plus pertinents s'ils reposent sur un grand nombre de données et sur des évaluations détaillées. Des patients comme vous ont-ils participé ? Quel a été le résultat ? Le stade de la maladie, les particularités de la tumeur au niveau biologique (et moléculaire) et tissulaire, le type et le nombre de traitements préalables ainsi que l'âge et la comorbidité sont aussi des facteurs importants.

Questions à poser à votre médecin

- Quelle est la définition exacte de la maladie et du stade de celle-ci ?
- Quel est l'objectif du traitement ? A-t-il pour but la guérison (thérapie curative) ou de ralentir la progression, éviter les complications, soulager les symptômes et maintenir la qualité de vie (thérapie palliative) ?
- Quels sont les traitements possibles ? Y en a-t-il un seul ou plusieurs ?
- Pour chaque possibilité :
 - Comment agit le traitement ?
 - Quelle est l'efficacité probable en comparaison avec une absence de traitement ?
 - Le traitement repose-t-il sur une longue expérience (au centre de traitement, auprès du spécialiste traitant) ?
 - Comment se passe le traitement et combien de temps dure-t-il ?
 - A-t-il lieu de manière ambulatoire ou stationnaire ?
 - Quels sont les effets secondaires possibles ? A quelle fréquence et avec quelle intensité surviennent-ils ? Combien de temps durent-ils ?
 - Comment éviter ou traiter les effets secondaires ?
 - Pendant le traitement, à quelle fréquence faut-il se rendre au cabinet médical ou à l'hôpital ?
 - Quels examens sont-ils nécessaires pendant et après le traitement, et à quelle fréquence ?
 - Quelles sont les répercussions du traitement sur la vie personnelle – activités quotidiennes, travail, famille, vie de couple, hobbies, sexualité ?
 - Des modifications du style de vie ou de l'alimentation sont-elles judicieuses ou nécessaires ?
 - A qui s'adresser en cas de questions ou de problèmes pendant ou après le traitement ?
 - Pendant le traitement, à quoi pouvez ou devez-vous prêter attention ?
- Où obtenir des informations supplémentaires ?
- En cas de besoin, à qui s'adresser pour un deuxième avis ?

Pour les formes rares de cancer, l'expérience repose, en général, uniquement sur l'observation d'un nombre restreint de patients. Les preuves sont donc moindres, mais les doutes, plus importants.

Demandez à votre médecin de vous expliquer les chiffres et faits de manière compréhensible et n'hésitez pas à poser des questions en cas de doute.

Une décision commune : droits et chances

Le droit des patients à l'information et à la prise de décision est ancré dans la loi. N'hésitez pas à en faire usage comme vous le souhaitez ; en particulier, pour parler avec le médecin et l'équipe soignante. Lorsque plusieurs possibilités de traitement s'offrent à vous, il peut s'avérer judicieux de réfléchir ensemble sur la meilleure voie à choisir. Vous avez aussi le droit de refuser un traitement recommandé. Demandez comment la maladie pourrait évoluer sans traitement. Vous pouvez également laisser votre médecin décider du traitement. Néanmoins, votre consentement sera requis pour toute opération ou thérapie. Les proches ont eux aussi le droit de poser des questions et ne devraient pas hésiter à en faire usage. Souvent, les décisions les concernent aussi.

Pour en savoir plus :

- Ligne InfoCancer: 0800 11 88 11, helpline@liguecancer.ch
www.liguecancer.ch/region
- Médias: media@liguecancer.ch

Cette information a été dûment vérifiée par le service d'information sur le cancer (KID), le centre allemand de recherche contre le cancer, statut: 15.01.2018 (sources KID et Ligue suisse contre le cancer).

Nous remercions le KID d'avoir accepté que ces documents soient adaptés pour la Suisse et y soient utilisés.

Impressum

Ligue suisse contre le cancer
Effingerstrasse 40, Case Postale, 3001 Berne
Tél. 031 389 91 00, Fax 031 389 91 60
info@liguecancer.ch, www.liguecancer.ch

Cette fiche informative est disponible en français, allemand et italien sur www.boutique.liguecancer.ch

© 2018, KID et Ligue suisse contre le cancer, Berne